

MAISON NEEL

Réaménagement de la maison NEEL
Rue de Ranspach
68470 HUSSEREN-WESSERLING

MAITRE D'OUVRAGE:

Communauté de
Communes de Saint-Amarin
70, rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN

C.C.T.P. - DEVIS DESCRIPTIF

07- ISOLATION / PLATRIERIE / FAUX-PLAFONDS

Entreprise :
(Cachet)

Date : **13 Novembre 2018**
Modification n°1 le : **14 Juin 2019**
Modification n°2 le : **06 Septembre 2019**

ARCHITECTE :

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam
☎ 03.89.42.43.79

68110 ILLZACH
Fax 03.89.43.17.43

ECONOMISTE :

B.E. DENIS EURL

5, rue Victor Schoelcher
☎ 03.89.33.18.80

68200 MULHOUSE
Fax 03.89.33.18.81

0 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

0-1 OBJET DU PRESENT DEVIS

Le présent devis descriptif a pour objet de définir les travaux du lot : **07 – ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS** en vue du réaménagement de la maison NEEL pour le compte de Communauté de Communes de Saint-Amarin.

0-2 CONDITIONS D'EXECUTION

Tous les travaux ci-après indiqués devront être exécutés suivant les règles de l'art. Dans tous les cas, les matériaux et leur mise en œuvre devront répondre aux prescriptions des normes AFNOR (R.E.E.F.) des D.T.U. et du C.S.T.B. ou à défaut aux prescriptions des fabricants.

Le présent devis n'est pas limitatif.

L'entrepreneur devra prévoir tout ce qui est nécessaire au complet achèvement de son entreprise. IL sera tenu de se conformer aux instructions qui lui seront données par le Maître d'œuvre, au cours des travaux.

Les ouvrages qui ne seraient pas nommément précisés au devis descriptif, mais qui seraient figurés sur les plans ou qu'il serait indispensable d'exécuter, font partie intégrante des prestations de l'entrepreneur.

Il est précisé que les ouvrages à prévoir devront comprendre toutes les dépenses de fournitures, transports, transformations, pertes, mise en œuvre, frais généraux, bénéfiques, taxes etc...

Les devis descriptifs des autres corps d'état pouvant être consultés chez le Maître d'œuvre, l'entrepreneur du présent lot ne pourra se prévaloir du manque de renseignements concernant toutes les sujétions rencontrées au cours des travaux, ou d'omission dans son étude.

L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état existant et des conditions d'exécution et tenir compte de toutes les sujétions, car aucun supplément ne sera admis ultérieurement.

0-3 INSTALLATION DE CHANTIER

Seront à la charge de chacun des lots, les installations de chantier propres de l'entreprise, lui permettant l'exécution de ses travaux.

0-4 NETTOYAGE DU CHANTIER

Les entrepreneurs sont tenus de laisser propre le chantier en permanence. De plus après exécution des travaux, l'entrepreneur devra le nettoyage complet de ses ouvrages.

Si l'entreprise n'effectue pas les nettoyages demandés il sera fait appel à une entreprise extérieure aux frais de l'Entreprise concernée.

0-5 VERIFICATION DU DEVIS QUANTITATIF

Il est rappelé que le prix remis par l'entrepreneur est un prix global et forfaitaire.
Les quantités sont données à titre indicatif.
Il appartient à l'entrepreneur de vérifier celles-ci et de tenir compte dans son offre des éventuelles erreurs ou omissions relevées dans ce D.C.E.
Aucune réclamation ne sera admise après signature du marché.

0-6 TROUS SCELLEMENTS RACCORDS

Les trous de pattes à scellement ou analogues seront exécutés par le corps d'état intéressé.
Les trous et saignées à exécuter dans les maçonneries autres que celles en béton seront toujours à la charge du corps d'état intéressé par ses ouvrages.
Les scellements, rebouchements, calfeutrements, seront exécutés par le corps d'état intéressé par ses ouvrages.
Ces rebouchements seront en défoncé de 5 mm sur le nu fini des ouvrages.
Les raccords d'enduit sur ces scellements, rebouchements ou calfeutrements seront exécutés :

- ceux sur enduit ciment par le maçon
- ceux sur enduit plâtre par le plâtrier

0-7 SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Les travaux seront exécutés conformément aux textes en vigueur et en particulier aux DTU dont les numéros suivent :

DTU N° 20	Plâtrerie + Additif N°1 du 7/70 + additif 2 du 3/70
DTU N° 25-1	Enduits intérieurs au plâtre + additifs + mémento
DTU N° 25-31	Ouvrages verticaux de plâtrerie + mémento
DTU N° 25-41	Ouvrages en plaques de parement en plâtre
NF P 73 302	Concernant les plaques de plâtre

Caractéristiques thermiques utiles des parois de construction RT 2005

Les sols seront parfaitement nettoyés de tous dépôts, déchets et traces de projection de mortier en particulier de mortier de plâtre qui ne peut être toléré pour l'exécution des supports de revêtements de sols.

La valeur des échafaudages et autres sujétions est à inclure dans les prix unitaires ainsi que les raccords d'enduit à exécuter contre les revêtements scellés, après exécution de ceux-ci.

Le plâtre sera de bonne qualité. Il proviendra des meilleures carrières. Il sera bien cuit, onctueux et non éventé. Il est formellement interdit d'adjoindre au plâtre gâché des produits pour retarder la prise.

L'épaisseur d'enduit en plâtre sera de 0,015 sur plafonds et sur murs avec application en deux couches : la première de 0,008 à 0,010 d'épaisseur en plâtre au panier la deuxième de 0,005 à 0,007 d'épaisseur parfaitement lissée

Les enduits devront présenter une planimétrie telle qu'une règle de 2 mètres ne fasse pas ressortir plus de 2 mm de flèche. Ils seront exempts de toutes ondulations et faux aplombs.

Les raccords seront équarris. Il ne sera jamais employé de plâtre mort pour le polissage de ceux-ci.

Toutes les sujétions pour petites largeurs, arêtes vives, angles saillants ou rentrants, repiquage préalable, s'il y a lieu sur toutes les parties apparentes des maçonneries et du B.A. etc... sont à comprendre dans les prix unitaires.

Toutes les parties métalliques devant recevoir l'enduit en plâtre devront être revêtues d'une couche de peinture anti-rouille. Celle-ci est due par les entrepreneurs qui ont mis en œuvre les objets métalliques en question.

0-8 SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Les études de conception et les travaux d'exécution des ouvrages du présent lot sont à réaliser selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission, en particulier :

D.T.U. - Plafonds suspendus et cahier des charges les concernant

L'entrepreneur doit les découpes pour tous les passages de canalisations, gaines ou autres, ainsi que tous les ajustages pour les luminaires encastrés.

Il devra inclure dans ses prix unitaires tous les échafaudages nécessaires pour l'exécution de ses ouvrages.

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

NOTA: L'entreprise devra se rendre compte sur place des travaux à effectuer.

L'entreprise aura à sa charge tous les échafaudages nécessaires à l'exécution de ces travaux et à la protection des personnes.

L'ensemble selon normes PMR.

L'ensemble selon plans de détails de l'Architecte.

L'entretien régulier des installations communes de chantier sont à la charge du lot DEMOLITION/GROS-OEUVRE et comprennent : le nettoyage périodique, le renouvellement des consommables, les avances de paiement des consommations d'énergie, les réparations, etc..., mais refacter au prorata.

La M.O. privilégie les raccords d'étanchéité à l'air par toile, membrane, ou jupe adhésive dont la pose sera effectuée par l'intérieur pour éviter tous risques de décollement possibles (pluie, poussières, vent,...). Seul l'application d'un mastic (type joint acrylique) est toléré pour une intervention du côté extérieur. Le recours au silicone est totalement à proscrire pour assurer ce genre d'étanchéité en façade, surtout entre un châssis et le support (PVC, brique et béton)

1 DOUBLAGES

1.1 Fourniture et pose d'un doublage sur mur ossature bois

1.1 1 Laine de verre de 120 mm d'ép.

Fourniture et pose d'un isolant thermique entre poteaux, comprenant:

- isolation en 1 couche de laine-semi rigide de type ISOCONFORT 35 de ISOVER, ou équivalent, de 120 mm d'ép. R = 3.40 m².K/W

- traitement des joints et raccords d'étanchéité

- fixation nécessaire

y compris découpe pour ouverture, ebrasement et toutes sujétions

compris toutes sujétions de réalisation.

1.1 2 Doublage 1/2 Stil sur mur ossature bois

Fourniture et pose d'un doublage type 1/2 Stil, ou équivalent, comprenant :

- doublage sur ossature en profilés 6/10 mm d'épaisseur en acier galvanisé de type

KNAUF METAL KM ou équivalent

- composé de rails haut et bas et d'un réseau de montants verticaux simple ou double de 45 mm de large

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

- une plaque de BA 13 en parement contre les murs extérieurs
- fixation vissée sur les ossatures métalliques
- entoilage des joints avec bandes spéciales et enduits
- protection des angles par armatures en papier fort et 2 bandes métalliques souples
- frein-vapeur jointoyé au silicone ou au scotch, compris toutes sujétions pour l'étanchéité à l'air.

y compris tous joints pour étanchéité à l'air, découpe sur ouverture, retour sur ébrasement, renforcement de l'appuis de fenêtre et toutes autres sujétions de réalisation.

1.2 Fourniture et pose d'un doublage sur rail type 1/2 STIL ép. 153 mm

Comprenant:

- doublage sur ossature en profilés 6/10 mm d'épaisseur en acier galvanisé de type KNAUF METAL KM ou équivalent
- composé de rails haut et bas et d'un réseau de montants verticaux simple ou double de 45 mm de large
- une plaque de BA 13 en parement contre les murs extérieurs
- fixation vissée sur les ossatures métalliques
- entoilage des joints avec bandes spéciales et enduits
- protection des angles par armatures en papier fort et 2 bandes métalliques souples
- isolation par panneaux de laine semi-rigide de type GR 32 de ISOVER, ou équivalent, de 140 mm d'ép, $R = 4.65 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$
- frein-vapeur jointoyé au silicone ou au scotch, compris toutes sujétions pour l'étanchéité à l'air.

y compris tous joints pour étanchéité à l'air, découpe sur ouverture, retour sur ébrasement, renforcement de l'appuis de fenêtre et toutes autres sujétions de réalisation.

$$R = 4,65 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W} \quad \text{Lamda} = 0.032 \text{ W} / (\text{m} \cdot \text{k})$$

- 1.2 1 1/2 Stil+isolation=153 mm d'ép.
Doublage 1/2 Stil sur rail ép. 153 mm, compris toutes sujétions.

1.3 Fourniture et pose de placo BA 13

- 1.3 1 Doubalge collé BA13
Habillage de murs en placoplatre type BA13 de 13 mm ép., pose par points de colle sur maçonnerie, compris pichage des mur, ébrasements, traitement des joints par bandes et enduit spécial, angles et toutes sujétions.

- 1.3 2 PV pour plaques hydrofuge
Plus value aux articles précédents pour plaque de plâtre BA 13 hydrofuge pour locaux humides, compris toutes sujétions.

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

2 CLOISONNEMENTS

2.1 - Placoplatre

2.1 1 Cloison PLACOSTIL 98/48 mm

Cloison PLACOSTIL 98 mm constituées de:

- cloisons de type KNAUF METAL KM ou équivalent
 - système de cloisons de distribution constituées par:
 - 2 x deux plaques de plâtre vissées sur ossature métallique de 48 mm double et 0.40 m entre montants
 - protection des pieds de cloisons par bande d'étanchéité
 - ossature en profilés 6/10 mm d'épaisseur en acier galvanisé, composé de rails haut et bas et d'un réseau de montants verticaux doubles
 - fixation vissée sur les ossatures métalliques
 - entoilage des joints avec bandes et enduit spéciales
 - adjonction d'un matelas de fibre minérale en panneaux de 45 mm d'épaisseur.
- y compris fixations sous plancher existant et toutes autres sujétions de réalisation.

2.1 2 PV pour plaques hydrofuge

Plus value aux articles précédents pour plaque de plâtre BA 13 hydrofuge pour locaux humides, sur cloisons de 98mm, compris toutes sujétions.

2.1 3 Habillage BA13 des supports de WC

Habillage en BA 13 , des supports de WC suspendus, comprenant ossature métallique supplémentaire pour renforts, traitement des joints par bandes et enduit spécial, et film polyane en partie basse, et toutes sujétions de réalisation.

3 PLAFONDS SUSPENDUS

3.1 - Faux-plafonds en placoplâtre BA13

Sous charpent bois

3.1 1 Plafond placo BA 13

Fourniture et pose d'un faux-plafond sous solive de charpente bois comprenant:

- ossature métallique
 - pattes de fixations
 - plaque de plâtre BA 13 à visser sur ossature
 - traitement des joints par bandes et enduits spéciales
- compris ébrasements et toutes sujétions de réalisation.
Plenum : variable

3.1 2 Laine de verre de 300 mm d'ép.

Fourniture et pose d'un isolant thermique sur plafond BA 13, comprenant:

- isolation en 2 couche croisé de laine-semi rigide avec 1 couche de 100 mm d'ép. R = 2,85 m².K/W de type ISOCONFORT 35 de ISOVER, ou équivalent, et 1 couche de 2000 mm d'ép. R = 5.70 m².K/W de type ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT de ISOVER, ou équivalent,
- traitement des joints et raccords d'étanchéité
- pattes pour fixations de la laine dans la charpente

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

compris toutes sujétions de réalisation.

Ep total = 300mm

R total = 8.55 m²K/W

Lambda = 0.035W/m.K

3.2 - Faux-plafonds démontables

Sous solivage bois

3.2 1 Faux-plafonds démontables dalles 60/60 cm

Fourniture et pose d'un faux-plafond démontable acoustique en dalles 600 x 600 mm de type Armonstrong Ultima 9843 M Vector ou équivalent, constitué de dalle peintes en usine, pose sur ossature avec suspentes Prélude XL/TL 24 mm (blanc).

Mise en oeuvre exécutée selon la notice de pose du fabricant, et du DTU 58-1 "Plafond suspendus".

Compris accessoires, profilés, cornières de rives, suspentes, clavettes, coupes, entailles, réservations, trous pour luminaires, échafaudages nécessaires et toutes sujétions.

Plenum : variable

Caractéristiques:

DALLES ARMSTRONG Ultima 1920M

Couleur: Blanc

Détail de bord: Vector

Module (mm): 600 X 600 X 19mm

Réaction au feu: Euroclass A2-s2,d0 M1 (NFP 92-501)

Absorption de bruit (alpha w): 0.70 (H)

Atténuation latérale de bruit Dncw (dB): 37

Réflexion de la lumière (%): 88

Résistance à l'humidité (RH%): 95

Surface: Ultima

Matériau: Minéral

SYSTEME DE SUSPENSION

Nom du produit: Prelude TLX - Prelude TLX

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

Couleur: Blanc

La mise en oeuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203

3.2 2 Laine de verre de 300 mm d'ép.

Fourniture et pose d'un isolant thermique sur plafond en dalle démontable 600/600, comprenant:

- isolation en 2 couche croisé de laine-semi rigide avec 1 couche de 100 mm d'ép. $R = 2,85 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ de type ISOCONFORT 35 de ISOVER, ou équivalent, et 1 couche de 2000 mm d'ép. $R = 5.70 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ de type ISOCONFORT 35 REVETU KRAFT de ISOVER, ou équivalent,

- traitement des joints et raccords d'étanchéité

- pattes pour fixations de la laine dans le plancher compris toutes sujétions de réalisation.

$E_p \text{ total} = 300\text{mm}$

$R \text{ total} = 8.55 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

$\Lambda = 0.035\text{W/m.K}$

4 DIVERS

4.1 Fourniture et pose

4.1 1 Soffites 25 x 25 cm

Exécution de soffites en BA 13 pour VMC ou réseaux divers avec ossature Placostil, compris isolation avec 100 mm de laine de verre acoustique, traitement des joints par bandes et enduit et toutes sujétions.

Section : 25 x 25 cm

4.1 2 Caisson BA13 CF 1H

Fourniture et pose de gaines techniques pour canalisations avec ossature Placostil, 3 plaques de BA 13 et isolations avec 45 mm de laine de verre acoustique, compris traitement des joints et toutes sujétions.

$R_{w+C} = 37 \text{ dB}$ pour gaines techniques des coffrets électriques

L'ensemble C.F. 1 heure

4.1 3 Trappe 20/40 cm métallique

Fourniture et pose de trappe métallique en façade, avec cadre de 40/40 cm, pour coffret électrique, en métal thermolaqué, compris découpe du placoplâtre et toutes sujétions.

MAISON NEEL - Réaménagement de la maison NEEL

Rue de Ranspach 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Communauté de Communes de Saint-Amarin

70, rue Charles de Gaulle

68550 saint-amarin

Tel: 03.89.82.60.01

Fax: 03.89.38.23.14

E-mail : cc-stamarin@cc-stamarin.fr

Stéphane HERRGOTT Architecte DPLG

9, quai de Rotterdam

68110 ILLZACH

Tel: 03.89.42.43.79

Fax: 03.89.43.17.43

BE DENIS

5, rue Victor Schoelcher

68200 MULHOUSE

Tel: 03.89.33.18.80

Fax: 03.89.33.18.81

Lot N°07 ISOLATION / PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS

4.2 Raccords

4.2 1 Raccords divers de plâtre

Raccords divers de plâtre pour 1 homme (10 heures de travail) sur murs, cloisons et plafonds, suite aux interventions des autres corps d'états, compris fournitures nécessaires et toutes sujétions.

Prix de l'heure:..... €/heure